

DNCA : une première société de gestion utile à vos intérêts

Que vous choisissiez comme support de placement un contrat d'assurance vie, un contrat Madelin, un contrat de capitalisation, voire un PEA ou un compte-titres, vous aurez très probablement investi dans des OPCVM (SICAV et FCP). Et c'est à travers ces supports d'investissement que vous ferez des profits plus ou moins importants...ou des pertes. Sur le long terme, l'essentiel de votre performance sera là, et non dans les différents rabais que vous pourriez obtenir sur les frais d'entrée ou de gestion. Étonnamment, la presse s'en fait relativement peu l'écho. Au mieux compare-t-elle les performances des seuls trois styles standardisés de gestion profilée : « Prudent », « Équilibre » et « Dynamique » (ou encore « Sécurité », « Intermédiaire » et « Audace »), en oubliant royalement tous les autres fonds, dont certains gérés par des sociétés spécialisées de façon bien plus convaincante.

Or, sur le long terme, il est prouvé que l'espérance de gain d'un placement financier augmente avec son dynamisme, mesuré à sa proportion d'actions correctement gérées. Si vous avez suivi mes conseils, votre contrat vous donne accès à *plusieurs dizaines de sociétés de gestion*. Ne pensez pas que cela soit beaucoup trop, car on est loin de l'épaisseur ne serait-ce que d'un mini Vidal ! C'est exactement la même chose que dans votre métier : même si certains se contentent (à raison) d'un ou deux produits pour investir 1 000 ou 2 000 euros, il est absolument inconcevable de soigner...son patrimoine avec si peu de solutions. Aussi, je vous présente aujourd'hui une première société de gestion m'inspirant toute confiance. En espérant qu'il en sera de même pour vous dès la fin de cet article.

■ DNCA : une société de gestion de référence

Une fois de plus, ne vous méprenez pas sur mes propos, je suis et je reste farouchement indépendant. Dans ce cas précis, cela veut dire que DNCA n'a pas la capacité de me fournir aujourd'hui tous les produits dont j'ai besoin, et que je choisis de « m'approvisionner » aussi ailleurs. De plus, si demain il s'avérait que la qualité de cette société de gestion n'était plus satisfaisante, je n'aurais aucune hésitation à vous conseiller d'aller voir ailleurs. Mais avant de vous présenter les trois fonds phares de DNCA, voici un aperçu des gérants à qui vous confiez votre argent.

Jean-Charles MÉRIAUX : 51 ans, directeur de la gestion, diplômé de HEC, il a exercé depuis 1988 tout d'abord chez Oddo & Cie, puis LCF Rothschild, avant de rejoindre DNCA le 1/10/02 en tant qu'associé. Les facettes du personnage se retrouvent dans ses fonds : calme, posé, prudent (presque trop parfois), humble, il gère

vos argent comme s'il devait vous rendre des comptes toutes les semaines. L'archétype de la gestion « en bon père de famille », ou comment vous réconcilier avec les actions si vous aviez décidé de ne plus en entendre parler. En 6 ans, de 1999 à 2004, soit une période noire pour la bourse, son mode de gestion a permis d'obtenir une performance moyenne annualisée de près de + 17 %. Sa seule année négative pendant cette période a été 2002, avec une baisse très limitée puisque de seulement - 2,58 %. Même si « *les performances passées de prédisent pas les performances futures* », cela permet quand même de juger les capacités du gérant à affronter le mauvais temps.

Xavier DELAYE : 51 ans. Avant d'être l'un des fondateurs de DNCA, il a travaillé entre autres chez Oddo & Cie et Richelieu Finance, dont il était directeur de la gestion. Comme tous les gérants de DNCA, la gestion de portefeuilles en titres vifs constitue la base de son activité. Un chiffre éclairant : 600 000 F investis dans un PEA confié à Xavier DELAYE le 1/10/92 sont devenus 2 827 548 F (au 31/10/03). Soit une performance moyenne an-



La suggestion de Frédéric Segoura

Conseil indépendant en gestion de patrimoine

Quand choisir les fonds de DNCA ?

Vous venez de découvrir trois des fonds de cette société de gestion. Chacun d'eux est performant tout en étant particulièrement prudent dans sa catégorie. Choisir un fonds DNCA, c'est choisir avant tout la prudence et le calme dans votre investissement en actions. Pas de flambée lorsque la bourse s'emballe à en perdre la raison. Mais pas de chute catastrophique non plus quand elle la retrouve, et corrige ses excès. C'est la vraie définition d'une *bonne gestion en père de famille*, expression qui est selon moi totalement dénaturée dès lors qu'il s'agit de l'appliquer à une gestion hyper sécuritaire à faible rentabilité, telle celle des fonds en euros. A l'opposé, vous cherchez à faire un « coup » génial en quelques semaines ou quelques mois ? Passez votre chemin, ce n'est pas avec DNCA que vous le ferez. Cette maison de gestion est là avant tout pour protéger votre investissement sur le long terme. Tout en lui procurant les meilleurs rendements possibles compte tenu des critères de prudence qu'elle s'impose. Si vous avez beaucoup perdu en bourse entre les années 2000 et 2003, ou bien si vous subissez la perte de vitesse de vos fonds en euros, alors je suis sûr que vous serez (très) sensible à mon discours, et à la gestion de DNCA. N'hésitez alors plus à souscrire leurs fonds dans vos PEA, contrat Madelin, assurance vie, etc. Quels que soient vos objectifs et votre âge, ils trouveront sans problème une place qui servira de socle à votre épargne. Mais les résultats n'étant pas garantis, cela suppose néanmoins de rester vigilant. Par exemple, je n'ai pas hésité à suivre JC MERIAUX lorsqu'il abandonna Tricolore Rendement pour créer son propre fonds, Centifolia. Sur un an, ce dernier a déjà fait mieux que son illustre prédécesseur : + 29,6 % contre + 23,4%. Voilà qui montre l'intérêt de suivre de près ses placements, ou... de les faire suivre ! A la semaine prochaine. ■

Frédéric Ségoura.

Courriel : patrimoine@media-sante.com

nualisée peu commune de 15 % sur une période de 11 ans. Très significative, car durant laquelle les marchés ont connu des (très) hauts et des (très) bas. C'est le « D » de DNCA.

Grégoire SCHEIFF : 44 ans, DESS de gestion, gérant institutionnel chez Oddo & Cie, puis membre du directoire, et enfin responsable de la gestion actions. En 1992, il crée et gère Oddo Avenir avec grand succès. En 1996, il crée et gère Oddo Génération. Il rejoint DNCA en tant que directeur associé le 2/01/03.

Sophie PLANTEY : 38 ans, DESS en Finance d'Entreprise, elle débute sa carrière en 1988 comme analyste financier. En 1997, elle devient co-gérante aux côtés de JC MERIAUX des portefeuilles à dominante « Actions Françaises » chez LCF Rothschild. En mai 2004, elle rejoint DNCA en tant que gérante associée.

Arielle LEVI : 39 ans, diplômée de HEC, sa carrière a débuté en 1987 au service de la Continental Bank à Londres. En 1990, elle prend la direction des marchés d'actions au Crédit Lyonnais. Entre 1994 et 2004, elle gère plusieurs grandes SICAV de cet établissement comme SICAV 5000 et plusieurs Dynalion. Elle rejoint ensuite DNCA comme gérante européenne.

Si je tiens à vous présenter ces personnes, c'est pour vous montrer qu'il s'agit avant tout d'une société à taille humaine. Ce sont eux qui vont gérer l'argent que vous leur confiez à travers la souscription de fonds. Rien à voir avec l'argent que vous auriez pu placer dans votre banque. Ces gérants sont facilement accessibles. Je les rencontre régulièrement, et vous pouvez facilement connaître leur vision économique du moment. Plus réactifs, ils sont également plus responsables de votre argent confié car il s'agit également de la pérennité de leur propre société. Leur avenir ne repose que sur la réussite des investissements qu'ils font pour vous. Et puisqu'on en parle, parmi leur gamme, voici trois fonds très solides que j'affectionne particulièrement chez eux.

■ Eurose : un fonds vraiment prudent

Le but de ce fonds est d'essayer de battre les fonds en euros sur le long terme. Si ces derniers bénéficient d'une garantie du capital et d'un effet cliquet (chaque centime gagné ne peut plus jamais être perdu), leurs rendements sont hélas tous à la baisse, année après année. La faute à leur très large compartiment obligataire. Eurose est fait pour vous permettre de viser un gain annuel plus intéressant tout en prenant néanmoins **le minimum de risque**. Avec une performance de 6,42 % en 2004 et 6,48 % en 2005, le contrat est rempli du fait non seulement de la régularité des résultats atteints, mais également de la très faible volatilité admise (index de prise de risque). Pour arriver à un tel résultat, Eurose combine une allocation dynamique entre quatre classes d'actifs (actions « value », actions immobilières cotées, obligations convertibles et obligations classiques) et une gestion active de chaque compartiment. Ce fonds - comme tous les fonds de DNCA -

est géré par un binôme : JC MERIAUX et X. DELAYE. En 2005/2006, la dégradation sensible du marché de taux (obligataire) a été compensée par la forte hausse de certaines actions détenues en portefeuille. Et la part des liquidités a été portée à 32,5 % de l'actif. Cette prudence est importante aux yeux des gérants tant que les marchés obligataires ne seront pas stabilisés.

■ DNCA Evolutif : un fonds solide, car souple

Comme son nom l'indique, et c'est d'ailleurs le seul dans ce cas là (les autres fonds prennent le nom d'une rose), ce fonds a un profil évolutif. C'est-à-dire qu'il a un profil de gestion qui alterne entre équilibre et dynamique en fonction de l'état des marchés financiers. Et si la situation l'exigeait, il pourrait même aller jusqu'à un profil prudent. Cette souplesse sécurisante a réalisé + 8,29 % en 2004, puis + 13,45 % en 2005, et déjà + 7,28 % au cours des trois premiers mois de l'année 2006. On retrouve à la barre X. DELAYE accompagné d'A. LEVI. On peut noter quelques paris intéressants dans la composition de ce fonds : 2,1 % d'or, 4,6 % de Japon et 2,1 % de Suisse. Avec pour l'heure une politique défensive : la part en actions ne représente qu'environ 60 % du portefeuille. A noter la forte proportion de liquidités (plus de 21 %), qui sera utilisée seulement lorsque certaines actions suivies seront meilleur marché.

■ Centifolia : le meilleur rapport performance/risque

J'ai gardé mon fonds préféré pour la fin. Géré par JC MERIAUX et S. PLANTEY (l'équipe même qui avait connue tant de succès par le passé lorsqu'elle était aux commandes de Tricolore Rendement, un fonds du même style appartenant à LCF Rothschild), **ce fonds est ma référence en terme de gestion prudente d'actions françaises**. Jugez par vous-même : au 31/03/06, Centifolia faisait +10,76 % depuis le début de l'année contre +10,72 % pour un CAC 40 déchaîné, soit quasiment la même performance. Or, sa volatilité n'était que de 8,26 % sur 12 mois (contre 11,67 % pour le CAC 40 sur la même période). Mais ce n'est pas tout : le niveau de liquidité et d'obligations courtes atteint 19 % du portefeuille ! Tenir tête à un indice avec une volatilité bien plus faible et autant de liquidités non investies, voilà ce que l'on peut appeler un fonds prudent géré avec un grand talent ! Comment arrive-t-on à un tel résultat ? Voici un début d'explication : Centifolia est composé au minimum de 75 % d'actions Françaises, ce qui le rend admissible au PEA. C'est un fonds structurellement défensif composé de sociétés sous-évaluées au moment de leur achat, offrant des dividendes élevés et des fondamentaux très sains. Les gérants recherchent des marges de sécurité suffisantes afin d'obtenir une performance moins volatile que celle du marché. Cette technique de gestion a permis de passer sans encombre les perturbations boursières de ces dernières années, comme vous avez pu le lire dans la présentation de son gérant. ■

[Réf. G01]

Attention : les textes ci-dessus sont protégés par un copyright

Etes-vous pour le photoco... pillage ?

Ami lecteur. Notre *Lettre* spécialisée est largement photocopiée et dupliquée. D'un côté, cela montre à quel point sa qualité est appréciée et son utilité reconnue. Rien d'étonnant à cela : c'est la seule publication spécialisée réellement indépendante destinée aux médecins dans ce domaine. C'est-à-dire sans aucun recours à la manne publicitaire directe, ou plus insidieuse, indirecte.

Et d'un autre côté, la duplication *sans autorisation* de notre *Lettre*, outre qu'elle est illégale, nous prive des ressources financières correspondantes et, au final, vous prive d'informations décisives en matière de

gestion. **Notre indépendance et la qualité de cette Lettre reposent sur nos seuls lecteurs abonnés.** C'est-à-dire sur ceux qui sont prêts à mettre le prix dans de l'information de qualité, hautement rentable. Pour les autres, opportunistes et adeptes du photoco-pillage, voici quelques rappels utiles, afin de leur éviter la surprise d'une citation en justice au titre du Code de la propriété intellectuelle par notre service juridique...

• **Lecteurs individuels** : la reproduction de tout ou partie de la présente *Lettre* n'est autorisée qu'en vue d'un usage exclusivement personnel et individuel. La dupli-

cation par mailing-liste est notamment strictement interdite.

• **Lecteurs institutionnels** (Ordres des médecins, Syndicats, Associations professionnelles, Enseignants du 3ème cycle, etc.) et sociétés commerciales (presse médicale, sites Internet, etc.) : les contenus de la présente *Lettre* sont protégés : il est interdit de les reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit, y compris les sites Internet, *sans autorisation expresse de Média-Santé* (art. L 122-4, L 122-5 et L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle – Ce délit est puni de 3 ans de prison et 300 000 € d'amende. ■